

Arrêtés ministériels

A.M., 2000

Arrêté du ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration en date du 10 mai 2000

CONCERNANT la nomination de trois membres du comité de placement en vertu de la Loi sur le curateur public

VU l'article 46 de la Loi sur le curateur public qui prévoit que le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration constitue un comité chargé de conseiller le curateur public en matière de placement des biens dont il assume l'administration collective;

VU l'article 47 cette loi qui énonce que les membres du comité sont nommés pour un mandat d'au plus trois ans et que ces membres demeurent en fonction à l'expiration de leur mandat, jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés;

VU l'article 48 de cette loi qui énonce que les membres du comité ne sont pas rémunérés, sauf dans les cas, aux conditions et dans la mesure que peut déterminer le gouvernement mais qu'ils ont cependant droit au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions, aux conditions et dans la mesure que détermine le gouvernement;

VU le décret 984-93 du 7 juillet 1993 par lequel le gouvernement a nommé M. Roger Chiniara, membre du comité de placement pour un mandat de trois ans;

VU le décret 1202-94 du 3 août 1994 par lequel le gouvernement a nommé M. Michel Tremblay, membre du comité de placement pour un mandat de trois ans;

VU le décret 58-96 du 16 janvier 1996 par lequel le gouvernement a nommé Mme Lucie Lebeuf, membre du comité de placement pour un mandat de trois ans;

VU que les mandats de ces membres sont expirés et qu'il y a lieu de les renouveler ou de pourvoir à leur remplacement;

VU le décret 1168-98 du 9 septembre 1998 par lequel le gouvernement a déterminé la rémunération des membres du comité de placement et les conditions et la mesure de remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions;

EN CONSÉQUENCE, le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration arrête ce qui suit:

Nomme M. Pierre Comtois, président-directeur général à Optimum gestion de placements inc., M. Michel Toupin, gestionnaire principal à la Caisse de retraite de l'Université Laval, membres de ce comité de placement pour un mandat de trois à compter des présentes;

Nomme de nouveau Mme Lucie Lebeuf, vice-présidente aux placements au Fonds des travailleurs du Québec (F.T.Q.), membre de ce comité de placement pour un mandat de trois ans à compter des présentes;

S'en remet à la décision du gouvernement pour la rémunération et le remboursement des dépenses faites par les membres dans l'exercice de leurs fonctions.

*Le ministre des Relations avec les citoyens
et de l'Immigration,*
ROBERT PERREAULT

34660